

Egalité entre les sexes : la route est encore longue

Autor(en): **Jobin, Claire / Bühlmann, Jacqueline**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici**

Band (Jahr): **95 (1997)**

Heft 5

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-950970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDITORIAL

Avant notre entretien avec Liliane Maury Pasquier, je ne m'étais pas rendue compte à quel point les femmes étaient peu nombreuses en politique et plus généralement aux postes clés du pays. Selon l'Office fédéral de la statistique, la représentation féminine atteignait, en 1995, 22% dans les parlements cantonaux et au Conseil national, 17% au Conseil des Etats et 9% dans les gouvernements cantonaux.



Dans l'économie, seuls 15% des sièges de conseils d'administration sont occupés par des femmes. Quant aux organes dirigeants des syndicats et associations professionnels (infirmiers et sages-femmes exceptés), ils ne comptent pas plus de 19% à 26% de femmes. Sur l'ensemble de la population, 80% des personnes occupant un poste à temps partiel sont des femmes. Seules 8% des femmes dont le dernier enfant a moins de 7 ans occupent un poste à plein temps. Et ce sont toujours les femmes qui assument en majeure partie les tâches ménagères, quels que soient la taille du ménage, le nombre d'enfants ou la tranche d'âge. Comment cela est-il possible après presque un siècle de combat féministe? Les choses évoluent lentement, surtout dans notre bonne Helvétie. Mais une chose me semble évidente: devenir mère ne favorise guère la carrière professionnelle. Et l'on pourrait même se demander si l'absence d'une véritable assurance-maternité ne découle pas d'une volonté toute masculine de nous voir rester dans nos foyers. En tous les cas, Liliane Maury Pasquier nous rappelle l'importance de l'enjeu et nous invite à nous manifester pour qu'enfin nous obtenions une assurance-maternité digne de ce nom et qui nous aide à nous épanouir non seulement dans la maternité mais aussi dans nos carrières professionnelles.

Amicalement,

M. Lehmann

La situation des hommes et des femmes en Suisse

► Egalité entre les sexes: la route est encore longue

La réalisation de l'égalité est une question qui va occuper notre pays au début du prochain millénaire encore. Au moment de l'entrée en vigueur de la loi sur l'égalité (1^{er} juillet 1996), l'Office fédéral de la statistique (OFS) a relevé des disparités toujours importantes entre les sexes dans les principaux domaines de la société. On observe des améliorations dans certains d'entre eux – politique et formation par exemple – depuis les années septante. Mais on ne peut véritablement parler d'égalité entre les sexes dans ces deux derniers secteurs, de même que dans la vie active et le travail ménager notamment.

L'OFFICE fédéral de la statistique a terminé en juillet 1996 son deuxième rapport sur l'égalité. A l'instar de ce qu'il avait fait pour le premier rapport, il a examiné la situation des femmes dans différents domaines de la société à l'aide d'indicateurs statistiques. Là où les données à disposition le permettaient, il a aussi établi des séries temporelles remontant à 1970 pour retracer l'évolution de leurs conditions de vie. Deux nouveaux thèmes sont traités dans le rapport de 1996: il s'agit de «science et recherche» et «criminalité et violence». Nous nous intéresserons ci-dessous en particulier aux domaines de la formation, de l'activité professionnelle, du travail domestique et de la politique.

Formation

Il subsiste une nette différence entre les sexes quant au niveau de formation, bien que celui-ci ait augmenté de manière générale pour les femmes. Il faut souligner que les différences entre les générations, quel que soit le sexe, sont plus importantes que la disparité sexuelle au sein de la génération la plus jeune, ce qui tend à prouver que la situation s'est améliorée au fil des ans. Cependant, même chez les femmes plus jeunes, le niveau de formation est en moyenne plus bas que chez les hommes: 15% des femmes de 25 à 34 ans n'ont pas suivi une formation postobligatoire, alors que cette proportion n'est que de 8% chez les hommes de ce

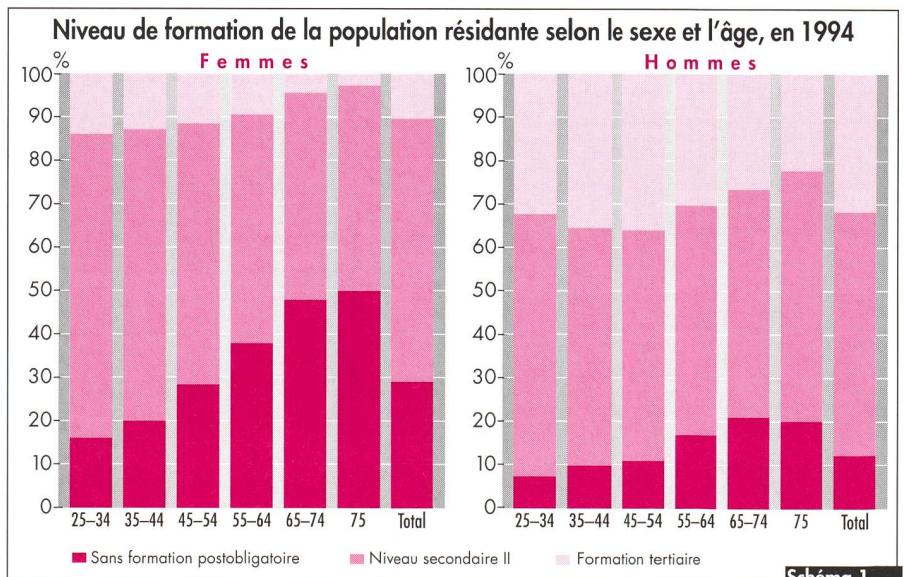
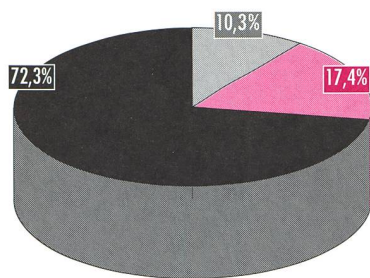


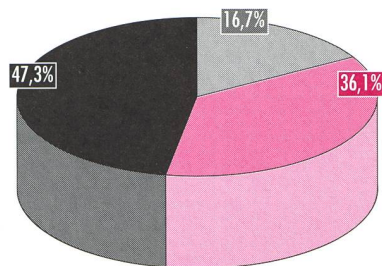
Schéma 1.

Situation professionnelle selon le sexe, en 1994

Femmes



Hommes



Statut:

- de cadre: employé membre de la direction et employé avec fonction dirigeante
- d'employé: employé sans fonction dirigeante et collaborateur familial
- d'indépendant

Schéma 2.

groupe d'âges. Le retard des femmes sur le plan de la formation professionnelle est notable: 61% des femmes et 72% des hommes sont titulaires d'un diplôme professionnel.

Ces dernières sont massivement sous-représentées au degré tertiaire: dans le groupe d'âges des 25 à 34 ans, les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes à être diplômés universitaires (11,3% contre 6,4%). En outre, les clivages entre femmes et hommes dans le choix des filières de formation postobligatoire sont toujours présents.

Activité professionnelle

La structure de l'emploi féminin est toujours très différente de celle de l'emploi masculin. La participation des femmes à la vie active est inférieure à celle des hommes (en 1994, 54% des femmes âgées d'au moins 15 ans avaient un emploi, contre 76% chez les hommes). Le travail à temps partiel reste une caractéristique des femmes; il dépend surtout de leur situation familiale et du travail domestique non rémunéré qu'elles effectuent, qui varient en fonction de la phase de vie. Chez les femmes de moins de 25 ans, le taux d'activité est à peu près le même que chez les hommes appartenant au même groupe d'âges. A partir de 25 ans, il recule chez les femmes, pour remonter à partir de 35 ans, sans pour autant atteindre le taux d'activité masculine.

La situation professionnelle des femmes est généralement moins bonne que celle des hommes: un tiers de ces derniers exercent des fonctions dirigeantes; seule une femme sur six est dans ce cas. Ni les différences de niveaux de formation entre les sexes, ni la surreprésentation des femmes dans les postes à temps partiel ne suffisent à expliquer ce fait.

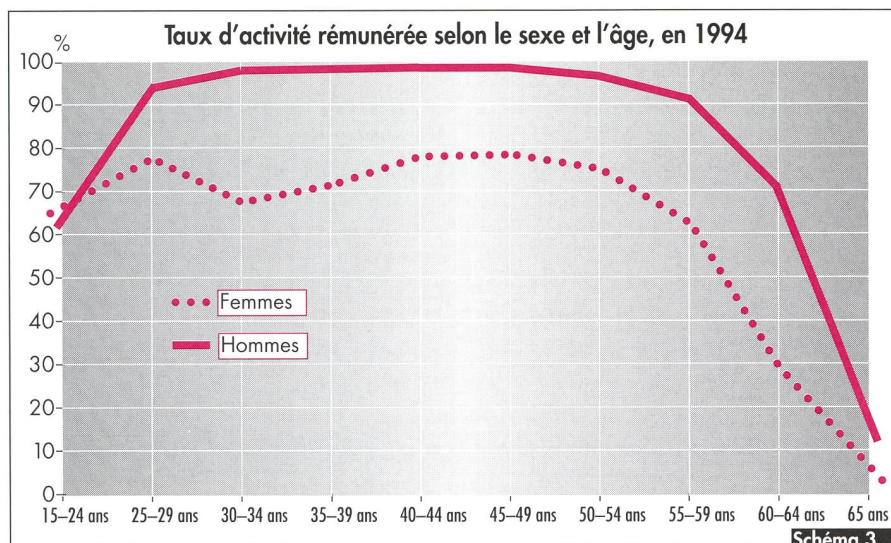


Schéma 3.

Le taux de chômage de l'ensemble des femmes était de 4,3% en 1994, celui des hommes atteignant 3,4% (en 1995, il était respectivement de 3,9% et 2,8%). En 1994, le taux de chômage selon le niveau de formation faisait apparaître des différences entre les sexes: celui des hommes diminue à mesure que leur niveau de formation augmente; chez les femmes, on note avec intérêt que celles qui ont un niveau de formation moyen présentent un taux de chômage inférieur à celui des femmes dont le niveau de formation est plus faible ou plus élevé. 76% des hommes au chômage sont inscrits dans un office de travail et reçoivent à ce titre des indemnités de l'assurance-chômage; cette proportion est bien plus basse chez les femmes (55%).

Il subsiste une séparation nette entre les groupes de professions dits «masculins» et ceux que l'on qualifie de «féminins». On entend par là que les femmes et les hommes ne sont pas répartis uniformément dans les différents métiers, branches ou secteurs professionnels. 80% des femmes travaillent dans des groupes de métiers

fortement ou moyennement «féminisés» (par ex. la santé, l'hôtellerie, le nettoyage et l'industrie textile) et 60% des hommes ont une activité dans des groupes où les femmes sont moyennement ou fortement sous-représentées, notamment les professions techniques, la métallurgie et la construction.

Le revenu professionnel des femmes est en moyenne plus bas que celui des hommes: plus de la moitié des femmes occupant un emploi à plein temps ont un revenu brut inférieur ou égal à 52 000 francs; les hommes ne sont qu'un cinquième à être dans ce cas. Les

proportions sont inversées dans les classes de salaire supérieures: près d'un quart des hommes touchent un traitement annuel brut supérieur à 78 000 francs, contre 6,5% des femmes.

Travail domestique

Les travaux domestiques sont exécutés dans une très large mesure par les femmes. 63% des femmes déclarent les assumer seules dans leur ménage, 28% les font en commun avec d'autres personnes et 9% seulement chargent une autre personne d'effectuer la plus grande partie de ces tâches. Chez les hommes en revanche, dans plus de la moitié des cas, les travaux ménagers sont effectués surtout par d'autres personnes, dans un tiers ils le sont par l'homme en collaboration avec d'autres personnes et dans 15% des cas seulement les hommes en sont seuls responsables. Cette différence d'implication se traduit par une charge temporelle beaucoup plus lourde pour les femmes: celles-ci consacrent en effet en moyenne plus de 23 heures par semaine aux tâches ménagères, alors que chez les hommes il

s'agit de moins de 10 heures. Le temps investi par les femmes dans le travail domestique varie selon l'âge, la taille du ménage et la situation familiale; chez les hommes par contre, ces facteurs n'ont que peu d'influence sur leur participation aux travaux ménagers. Plus spécifiquement, la présence de jeunes enfants parmi les membres du ménage fait apparaître des clivages extrêmement nets entre les prises en charge masculine et féminine du travail domestique.

Outre la composition du ménage, d'autres facteurs entrent en ligne de compte dans la répartition et l'organisation des tâches ménagères: le niveau de formation et l'insertion dans le marché de l'emploi. D'une manière générale, plus le niveau de formation de la femme est élevé, moins celle-ci consacre de temps aux travaux ménagers, alors que la contribution masculine tend à augmenter avec le niveau de formation des hommes. Par ailleurs, la participation des femmes actives au travail domestique reste bien supérieure à celle des hommes.

Politique

Compte tenu de leur part dans la population résidante de la Suisse, les femmes sont encore nettement sous-représentées dans nos organes politiques. Mais on constate que depuis 1971, la situation s'est constamment améliorée: le Conseil national comptait 5% de femmes en 1971, 11% en 1983, 17,5% en 1991 et 21,5% en 1995. L'évolution est similaire dans les parlements cantonaux: la représentation féminine y atteignait 7,2% entre 1968 et 1971, 10,2% entre 1980 et 1983, 15,2% en 1988-1991 et 22% en 1992-1995. Depuis le début des années nonante, la proportion des femmes siégeant dans les exécutifs cantonaux s'est nettement accrue: elle était de 3% en 1992 et de 9% déjà en 1995. Cette progression est aussi perceptible dans les commissions: la participation féminine dans les commissions permanentes du Conseil national (21,0%) et les commissions extra-parlementaires (18,5%) se situe à peu près au même niveau que dans les parlements.

Office fédéral
de la statistique
Service d'information

Nombre d'heures par semaine consacrées en moyenne aux travaux ménagers, selon le sexe et la taille du ménage, en 1994

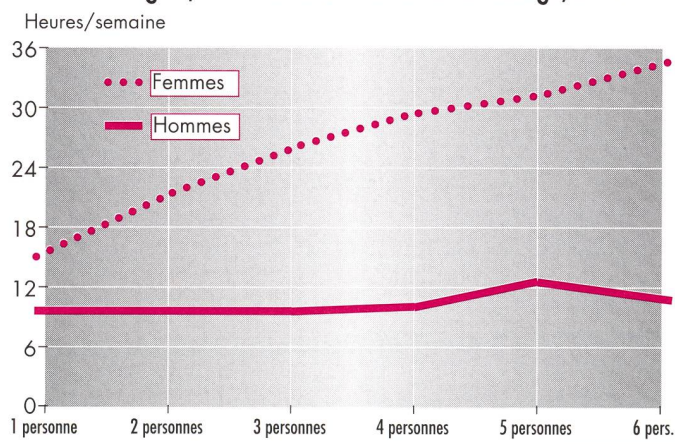


Schéma 4.

Renseignements

Claire Jobin / Jacqueline Bühlmann, OFS, Société et formation, tél. 031 322 87 08 / 322 84 18

Vers l'égalité? La situation des femmes et des hommes en Suisse. Deuxième rapport statistique. 1996. 218 pages. 27 francs. Numéro de commande: 085-9600

Commandes: tél. 031 323 60 60

Copyright © 1996, Office fédéral de la statistique, Berne
Source: Office fédéral de la statistique.

Nombre d'heures par semaine consacrées en moyenne aux travaux ménagers, selon le sexe et le niveau de formation, en 1994

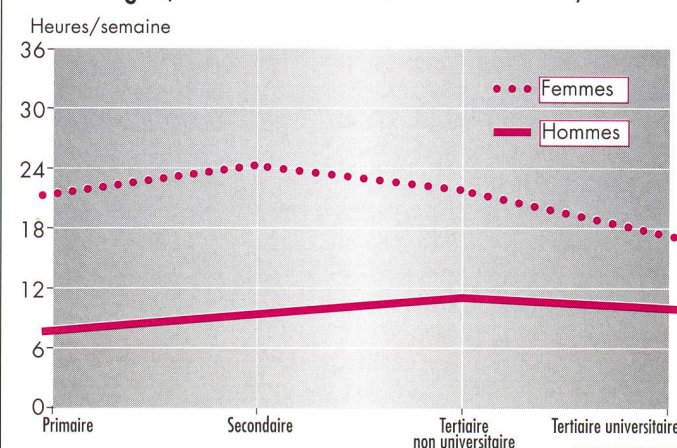


Schéma 5.

Source (schémas 1 à 5): OFS, ESPA (Enquête suisse sur la population active) 1994, extrapolation © Office fédéral de la statistique

Etude basée sur le recensement fédéral de la population de 1990

► La femme

Il n'est pas toujours facile pour les femmes de concilier vie familiale et activité professionnelle. Elles sont souvent obligées d'abandonner leur travail lors de la naissance d'un enfant. Pourtant le taux d'activité des femmes - notamment des femmes mariées et des femmes avec enfants - a augmenté de 1970 à 1990, comme le montre une étude basée sur le recensement de la population, publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Cette étude montre aussi que la propension des femmes mariées à exercer une profession dépend de leur niveau de formation ainsi que de la situation professionnelle de leur conjoint.

L'OFFICE fédéral de la statistique publie ces jours-ci, dans le cadre de son programme d'analyse des résultats du recensement fédéral de la population de 1990, une étude de Marc-Etienne Diserens et Henri Briant, du Service cantonal de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud, intitulée «Production et reproduction: la femme entre conjoint, enfants et activité profes-